

# Charte des réseaux sociaux INP-ENSEEIH

*Ce document est destiné aux internautes qui interagissent avec la communauté INP-ENSEEIH sur les réseaux sociaux pour une communication dans le respect de l'image de l'établissement. Cette charte s'applique dès qu'une personne revendique son appartenance à la communauté INP-ENSEEIH et/ou participe à des conversations web qui citent et impliquent l'INP Toulouse et ses 7 écoles.*

Les réseaux sociaux officiels de l'INP-ENSEEIH :

- Facebook: [@INP-ENSEEIH](#)
- Twitter : [@INP-ENSEEIH](#)
- Youtube : [INP-ENSEEIH](#)
- LinkedIn: [ENSEEIH](#)

Les réseaux sociaux des associations et des bureaux étudiants de l'INP-ENSEEIH sont inclus dans cette charte.

Les réseaux sociaux de l'INP-ENSEEIH sont des espaces publics d'échanges qui ont pour but de créer une communauté conviviale, autour de l'INP-ENSEEIH, ses étudiants, futurs étudiants, chercheurs, professeurs, ses 4 laboratoires et de l'INP Toulouse, ses 7 écoles et ses 18 laboratoires. Ils sont gérés par le service communication de l'établissement et sont soumis aux conditions d'utilisation propres à chaque réseau social.

## Les publications :

Le service communication publie quotidiennement sur les réseaux sociaux de l'établissement des informations concernant :

- La vie de l'INP-ENSEEIH
- Les activités étudiantes (AE, BDS, Associations ...)
- Les activités et interventions des personnels/enseignants/doctorants/chercheurs/ingénieurs ...
- Les événements culturels en lien avec la recherche, l'enseignement supérieur et la vie étudiante.
- Les innovations majeures concernant l'établissement et ses laboratoires.
- L'orientation et l'emploi.
- Les activités de l'INP Toulouse et ses 7 écoles

L'ensemble des réseaux sociaux sont ouverts aux internautes et les publications des tiers sont visibles sur le réseau social aussitôt qu'elles sont validées, elles ne sont modérées qu'à posteriori. L'INP-ENSEEIHT pourra supprimer ou dénoncer un commentaire jugé déplacé et/ou diffamant sur ses médias sociaux. Que ce soit sur ses réseaux sociaux officiels cités ci-dessus mais également sur les réseaux sociaux qui citent et implique l'INP-ENSEEIHT (associations, bureaux des étudiants, laboratoires ...).

Cela inclut les messages :

- Discriminatoires,
- Diffamatoires ou insultants,
- Qui incitent à la haine ou à la violence,
- Non conformes au droit à l'image et/ou au droit d'auteur,
- À caractère politique,
- Apparentés à du spam,
- À des fins publicitaires ou commerciales.

Les publications d'autres utilisateurs pourront être partagées si elles concernent directement l'INP ENSEEIHT (Écoles et laboratoires) ou des actualités externes qui peuvent intéresser la communauté de l'établissement.

Pour toutes demandes de renseignements concernant les inscriptions, la scolarité, la recherche, les relations internationales ou autres, rendez-vous directement sur : <http://www.enseeiht.fr/fr/nous-contacter.html> et vous trouverez le contact correspondant rapidement.

### **La propriété intellectuelle :**

Les illustrations utilisées doivent être libres de droit ou appartenir à l'INP-ENSEEIHT (achat de droits ou illustrations internes). Les illustrations sur les réseaux sociaux INP-ENSEEIHT sont propriétés de l'établissement et doivent comporter le crédit : © pôle communication – INP ENSEEIHT lorsqu'elles sont réutilisées. Toute personne s'estimant lésée dans une publication d'une ou plusieurs photographies pourra faire valoir son droit à l'image et demander le retrait du cliché par mail : [com@enseeiht.fr](mailto:com@enseeiht.fr) et la photographie sera retirée directement.

Pour toutes questions concernant cette charte, contacter le pôle communication de l'INP ENSEEIHT : [com@enseeiht.fr](mailto:com@enseeiht.fr)